

FEUILLE DE ROUTE POUR LA DIVULGATION DE LA PROPRIETE REELLE
Comité de pilotage ITIE-Mali

Conformément aux dispositions de la Norme ITIE 2016, les pays mettant en œuvre l’Initiative sont tenus, à partir 1er janvier 2020, de divulguer les informations sur les propriétaires réels des entreprises minières, pétrolières et gazières qui soumissionnent, opèrent ou investissent dans les projets extractifs sur leur territoire. Dans un premier temps, ces pays sont également tenus de publier au plus tard le 31 décembre 2016, une feuille de route sur la manière dont ils entendent satisfaire cette disposition de la Norme ITIE.

Une des réformes majeures en cours dans le secteur extractif au Mali est la mise en place des cadastres MCAS et OGAS en vue de renforcer la transparence dans la gestion des titres miniers, pétroliers et gaziers.

Au Mali, la divulgation de l’information sur la propriété réelle peut renforcer la transparence dans la gestion des titres et en même temps renforcer l’utilité des cadastres minier et pétrolier en les utilisant comme registres publics d’information sur les propriétaires réels des entreprises extractives.

Cette feuille de route vise à définir les actions à mener et les étapes à suivre afin d’arriver à la divulgation de la propriété réelle conformément aux dispositions de la norme ITIE.

Objectif Global	Objectifs spécifiques	Activités	Responsable(s)	Echéances	Coûts (FCFA)
Renforcer la transparence dans la gestion des titres et accroître l'utilité des cadastres minier et pétrolier en les utilisant comme registres publics d'information sur les propriétaires réels des entreprises extractives	Instaurer un cadre institutionnel permettant la divulgation de l'information sur la propriété réelle	1. Elaborer et valider les TDR en vue de recruter un consultant qui sera chargé d'identifier les obstacles juridiques et réglementaires à la divulgation d'information de propriété réelle et de faire des propositions en vue d'adapter le cadre juridique	CRC, CP	Jan-avr. 2017	1.000.000
		2. Recruter le consultant	CP	Mai-juin. 2017	35.000.000
		3. Identifier, informer et sensibiliser les parties prenantes à travers des moyens adéquats sur la question de la divulgation de la propriété réelle	C	Juil-déc. 2017	-
		4. Mener des consultations avec les organismes gouvernementaux afin d'identifier les organismes responsables ou les mieux placés pour superviser, rassembler et conserver les renseignements sur la propriété réelle	C	Juil-déc. 2017	-
		5. Examiner les exigences actuelles en matière de dépôt de	C, DNGM, CP, MM, PAGIE	Juil-déc. 2017	-

		dossier par les demandeurs de licences			
		6. Entreprendre des modifications afin d'intégrer les exigences relatives à la divulgation de la propriété réelle dans les lois et règlements applicables	C, DNGM, CP MM, PAGIE	Juil-déc. 2017	-
		7. Valider le rapport produit par le consultant	CP	Déc. 2017	-
Avoir une définition de la propriété réelle		1. Vérifier si la notion de propriété réelle est déjà définie dans les lois nationales	C	Juil-déc. 2017	-
		2. Explorer et considérer d'autres définitions de la propriété réelle	C, CP	Juil-déc. 2017	1.000.000
		3. S'accorder sur et adopter une définition appropriée de la propriété réelle	C, CP	Juil-déc. 2017	1.000.000
Assurer la prise en compte des personnes politiquement exposées		1. Etudier les définitions et les exigences de déclaration concernant les personnes politiquement exposées en vue de les prendre en compte dans la définition de la propriété réelle	C, CP	Juil-déc. 2017	1.000.000

	S'accorder sur les détails de la divulgation sur la propriété réelle	1. Consulter les parties prenantes au niveau du gouvernement, des OSC et des entreprises du secteur privé en vue d'établir quelles informations seront incluses dans la divulgation sur la propriété réelle	CP	Jan-mar. 2018	2.000.000
	Définir la procédure de collecte des données	1. Identifier les entreprises qui seront tenues de divulguer les données de propriété réelle.	CP	Avr-juin 2018	1.000.000
		2. Déterminer la méthode de collecte des données	CP	Juil-oct. 2018	-
	Garantir l'exactitude des données de propriété réelle	1. Convenir d'un mécanisme pour garantir la fiabilité des données à inclure dans les divulgations sur la propriété réelle	CP	Nov-déc. 2018	1.000.000
	Assurer la ponctualité des données de propriété réelle	1. Elaborer un calendrier approprié pour la collecte des données de propriété réelle en prenant en compte les changements de propriétaires quand ils ont lieu	CP, CCA	Jan-mar. 2019	1.000.000

	Collecter et rendre accessibles les données de propriété réelle	<p>1. Procéder à la collecte des données</p> <p>2. Déterminer avec les parties prenantes (PAGIE, DNGM et l'AUREP) un mécanisme en vue de d'utiliser MCAS/OGAS et le référentiel en ligne pour rendre accessible les données de propriété réelle</p> <p>3. Publier les données dans un format électronique</p>	<p>CP, CCA</p> <p>CP, MM, PAGIE, DNGM, AUREP</p> <p>CP, CCA</p>	<p>Avr-juin 2019</p> <p>Juil-déc. 2019</p> <p>Jan. 2020</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
	Renforcer les capacités des parties prenantes en matière de divulgation sur la propriété réelle	<p>1. Identifier les besoins en renforcement de capacités des parties prenantes</p> <p>2. Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités selon les besoins identifiées ci-dessus</p>	<p>CP, CRC</p> <p>CP, CRC</p>	<p>Jan-mar. 2017</p> <p>Jan-mar. 2018</p> <p>Jan-mar. 2019</p> <p>Jan-mar. 2017</p> <p>Jan-mar. 2018</p> <p>Jan-mar. 2019</p>	<p>-</p> <p>10.000.000</p> <p>10.000.000</p> <p>10.000.000</p>
	Assurer le financement de la mise en œuvre de la feuille de route	<p>1. Soumettre aux partenaires et au gouvernement le budget et la demande pour le financement de la mise en œuvre de la feuille de route</p>	<p>CP</p>	<p>2017</p>	<p>-</p>

	Suivre et évaluer la mise en œuvre de la feuille de route	1. Mettre en place une commission de travail pour évaluer la mise en œuvre de la Feuille de Route	CP	Juin 2017	-
		2. Elaborer un tableau de suivi de la mise en œuvre	CP	Juil. 2017	-
		3. Procéder à l'évaluation de la mise en œuvre	CP	Déc. 2017 Déc. 2018 Déc. 2019	-
Coût total					74.000.000

Légende :

AUREP	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière
C	Consultant
CCA	Commission collecte et audit du Comité de pilotage
CP	Comité de pilotage
CRC	Commission renforcement des capacités du Comité de pilotage
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MCAS	Système d'Administration du Cadastre Minier
MM	Ministère des Mines
OGAS	Système d'Administration du Pétrole et du Gaz
OSC	Organisations de la Société Civile
PAGIE	Projet d'Appui à la Gouvernance des Industries Extractives
SP	Secrétariat Permanent

NB : Les coûts et les échéances sont des estimations et sont susceptibles d'être ajustés.